

L'ALTERNANCE LE MAG'

Toute l'actualité
du Pôle Alternance



Actus • Formations • En pratique

#1 FÉVRIER 2016

2016 année de l'alternance

Après deux années riches en matière d'évolution du cadre réglementaire de la formation professionnelle en général et de l'apprentissage en particulier, le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle souhaite poursuivre avec vous cette dynamique en 2016 !

Nous formons le vœu que cette année préfigure de nouvelles collaborations tant dans le domaine de la formation que du recrutement de vos futurs collaborateurs. Nous vous invitons à prendre connaissance des actualités récentes ou à venir du Pôle Alternance et vous souhaitons d'excellentes perspectives en termes de développement économique.

L'équipe du Pôle Alternance

www.univ-larochelle.fr

L'alternance, valeur ajoutée pour l'entreprise

Véritable trait d'union entre entreprise et apprentissage, la formation en alternance favorise les synergies locales. À La Rochelle, le Pôle Alternance créé en 2013 au sein de l'Université, propose aujourd'hui aux employeurs de notre territoire un catalogue de 21 formations, en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, préparant à des licences professionnelles, des masters et des diplômes d'ingénieur. Plongés pendant leur cursus dans le quotidien d'entreprises en recherche de jeunes compétences, les étudiants alternants répondent souvent qualitativement aux attentes de celles-ci tout en leur faisant bénéficier d'avantages de différentes natures.



Si le cap des **120 000 apprentis** dans l'enseignement supérieur a été franchi en France en 2013, année de reconnaissance de l'alternance comme voie de formation universitaire à part entière, c'est un objectif de **250 000** qui a été officiellement fixé à l'horizon 2020. Cette croissance constante des effectifs, le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle la vit vit à son échelle. « Avec 300 alternants enregistrés et 21 formations répertoriées à ce jour, nous avons doublé le nombre d'étudiants concernés et démultiplié les offres d'alternance depuis l'ouverture de notre entité voilà deux ans », explique Axel Bringer, responsable du pôle avec Frédérique Rico. Pour les deux, l'alternance constitue désormais une clé d'entrée unique à l'Université pour les acteurs économiques locaux qui souhaitent recruter des jeunes sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

"Nous avons doublé le nombre d'étudiants concernés depuis 2 ans"

Un recrutement facilité

Avec des formations en alternance alimentant une palette de domaines d'activités toujours plus large, qui va aujourd'hui du bâtiment à l'environnement, en passant par l'immobilier, le tourisme, la vente, l'agro-alimentaire ou encore l'informatique, le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle propose des solutions ciblées aux entreprises en quête d'étudiants-apprentis motivés pour s'insérer dans le monde professionnel. « L'apprentissage permet d'intégrer en amont l'étudiant, de le garder, et en général ces recrues font preuve d'un gros investissement personnel et professionnel. L'apprentissage est donc une alternative pour permettre à la filière numérique de répondre à son besoin de recrutement », confirme Anne Roquain, membre du Réseau des Professionnels du Numérique en Poitou-Charentes. Aussi, en acquérant des connaissances théoriques et pratiques à l'Université tout en développant savoir-faire et expérience au sein de l'entreprise, l'apprenti arrive incontestablement renforcé sur le marché de l'emploi et peut même être embauché par son entité d'accueil à l'issue de sa période d'apprentissage.

Des avantages pour les RH et la stratégie de l'entreprise

Pour l'employeur qui accompagne ainsi le jeune dans la découverte de son métier, la valeur ajoutée se situe à différents niveaux. Côté ressources humaines, l'apprentissage peut faire office de pré-recrutement, permettant de repérer sur une longue durée les meilleurs potentiels et de les fidéliser. Ainsi, durant tout son passage dans l'entreprise, l'alternant est sensibilisé à la culture de celle-ci et peut mettre

en valeur ses compétences techniques et humaines intrinsèques. Sur le plan stratégique, l'apprenti, présent régulièrement dans l'entreprise sur une période d'une à trois années, bénéficie d'un statut de salarié et peut s'avérer un bon élément opérationnel. Qu'il lui soit confié l'ensemble ou une partie d'une mission, qu'il soit mis en renfort sur un projet ou des études, l'étudiant permet à la société qui l'emploie à temps partiel d'accélérer ses projets et de développer son activité. Et ce à moindre coût.

Des aides financières dans le cas des contrats d'apprentissage

En effet, soutenu financièrement par l'Etat et le Conseil Régional, l'apprentissage permet aux étudiants comme aux entreprises accueillantes de bénéficier de mesures financières incitatives. Si le financement de la formation est imputé intégralement sur la taxe d'apprentissage dont s'acquitte toute société, le salaire de l'apprenti est exonéré de charges sociales. À cela, il convient d'ajouter un crédit d'impôt à hauteur de 1600 euros et une aide de la Région sous forme de primes régionales dont le montant dépend de la taille de l'entreprise. À noter que l'embauche en CDI de l'alternant à la fin de son contrat d'apprentissage est susceptible d'apporter une aide financière régionale complémentaire à l'employeur. Ainsi, sans investissement conséquent, la formation par alternance permet à l'entreprise de former une recrue potentielle et donc de préparer son avenir.

"L'alternance permet à l'entreprise de former une recrue potentielle et donc de préparer son avenir"

Si la majorité des entreprises* ayant déjà eu recours à l'apprentissage en reconnaissent la plus-value apportée, la totalité des entrepreneurs locaux tentés par le principe au niveau de l'enseignement supérieur peuvent compter sur le Pôle Alternance de l'Université de La Rochelle pour optimiser la collaboration employeur-apprenti. Et faire donc de l'apprentissage un plus pour leur développement.

*Selon un sondage réalisé par l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie sur un panel de 1500 entreprises ayant eu recours à l'apprentissage, près de ¾ d'entre elles ont confirmé l'intérêt d'intégrer un alternant en leur sein.

LA PAROLE À



Raphaël Allouche

→ Directeur administratif, financier et juridique du groupe Léa Nature

Quels sont les secteurs d'activité du groupe pour lesquels vous faites appel à des alternants ?

« En 2015, nous avons intégré 20 étudiants issus du Pôle Alternance, dont 17 en professionnalisation. 13 d'entre eux avaient des fonctions commerciales, 3 faisaient partie du service marketing et les 4 autres respectivement de celui du contrôle de gestion, des analyses sensorielles, de production et du développement à l'export. »

Quel est l'intérêt pour votre entreprise d'avoir recours à l'apprentissage ?

« Tout d'abord, le groupe Léa Nature s'est toujours engagé à répondre aux besoins sociétaux, notamment vis-à-vis de l'Université. Ensuite, avec l'incorporation régulière d'apprentis, nous créons un vivier de personnes potentiellement capables d'occuper certaines fonctions chez nous. C'est à peu près un alternant sur deux engagé dans notre entreprise qui y trouve son premier emploi. Il faut savoir que pour optimiser cette apprentissage pratique, nous avons mis en place un plan de formation et d'accompagnement des tuteurs qui gèrent les jeunes formés deux ou trois années ici. »

Quand recrutez-vous ces jeunes apprentis ?

« Nous lançons notre campagne de recrutement au printemps, notamment via notre site internet, et recrutons effectivement les apprentis pendant les mois d'août et de septembre. »



Un pôle alternance, 21 formations

Depuis 2013, l'Université de La Rochelle s'est dotée d'un Pôle Alternance, une structure capable de répondre à la demande d'entreprises locales désirant intégrer des étudiants en contrat d'apprentissage et de professionnalisation. Interlocuteur privilégié du CFA de l'Enseignement Supérieur Poitou-Charentes, le Pôle Alternance participe ainsi à la professionnalisation de ses étudiants et à l'intégration professionnelle de ses diplômés.

Pour mener au mieux sa mission vis-à-vis des apprentis et des entreprises, le Pôle Alternance affiche trois priorités depuis sa création : la création de partenariats avec le monde socio-économique local, la détection des besoins en apprentis issus de l'enseignement supérieur sur des secteurs économiques prioritaires, l'aide à la création de nouvelles formations en alternance répondant à la demande du marché.

Directement concernés par la réussite de l'alternant au sein de son entité d'accueil, les responsables du Pôle Alternance interviennent à plusieurs niveaux pour aider les employeurs dans leurs démarches : en premier lieu, une information sur l'offre de formation en apprentissage est diffusée vers les recruteurs. Pendant la durée du contrat d'apprentissage, des procédures et outils sont mis en place pour faciliter l'accompagnement du jeune. Enfin, un suivi de l'insertion professionnelle des ex-apprentis est assuré.



→ *Aujourd'hui, ce sont 21 formations couvrant des domaines d'activités porteurs qui sont proposées aux étudiants comme aux entreprises.*

BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL

Licence professionnelle Encadrement de chantier

→ **Métiers concernés**
Chef de chantier, conducteur de travaux, responsable de gestion de chantier grands travaux.

Licence professionnelle Bâtiment bois basse consommation et passifs

→ **Métiers concernés**
Chef de projet, chargé de mission, technicien d'études, conducteur de travaux,...

Licence professionnelle Réhabilitation énergétique du patrimoine bâti

→ **Métiers concernés**
Conducteur de travaux, chargé d'études techniques, chargé d'opération, chargé d'affaires, chef de chantier ou maître d'œuvre

Licence professionnelle Ingénieur BTP / Formation d'ingénieur CESI

→ **Métiers concernés**
Ingénieur chargé d'affaires, ingénieur bâtiment, ingénieur d'études, ingénieur méthode, coordinateur de travaux, ingénieur béton, ingénieur thermicien, ingénieur expert, ingénieur gestionnaire d'énergie, ingénieur concepteur

OPTIQUE

Licence professionnelle Métiers de la vision, de l'optique et de la lunetterie

(en partenariat avec la MFR de Brioux sur Boutonne)

→ **Métiers concernés**
Optométriste, opticiens lunettiers, cadre technico-commercial, technicien de laboratoire d'optique, responsable magasin d'optique, responsable d'un atelier de montage, responsable des achats



DROIT, GESTION, IMMOBILIER

Licence professionnelle Gestionnaire de Biens Immobiliers

(en partenariat avec l'ISFAC)
→ **Métiers concernés**
chargé de clientèle, administrateur de biens, gestionnaire de copropriétés

Master Droit des assurances

→ **Métiers concernés**
gestionnaire en assurances, rédacteur sinistres, chargé de clientèle, agent général d'assurances, courtier en assurances, souscripteur en assurances, conseiller en produit épargne, juriste d'assurances

Master Management et administration des entreprises

→ **Métiers concernés**
ingénieur d'affaires, commercial compte clé, chef de secteur dans la grande distribution spécialisée, chef de produit, responsable de centre de profit, responsable administratif et financier

Master 2 Management des systèmes d'information appliqués au management

→ **Métiers concernés**
chef de projet métier, chargé d'affaires, contrôleur de gestion, assistant à maîtrise d'ouvrage, chargé d'études, directeur administratif et financier, consultant en management des SI

MARKETING, TOURISME

Licence professionnelle Marketing des services et technologies de l'information et de la communication

→ **Métiers concernés**
responsable marketing, chargé d'études, chef de produit, chef de projet de la relation client, chef de projet multimédia et internet, cybermarketeur, consultant web-marketing, référentiel, conseiller en commerce électronique, community manager

Licence professionnelle E-Tourisme

→ **Métiers concernés**
chef de projet e-Tourisme, e-commerce, responsable développement site e-tourisme, animateur numérique de territoire, responsable du marketing interactif, référentiel, responsable d'office de tourisme

Master 2 Marketing des Services

→ **Métiers concernés**
chef de produit, chargé d'études marketing, commercial, chargé de clientèle, responsable communication, webmarketeur, animateur de communautés, chef du secteur grande distribution, responsable de marque.

Master 2 Management des Activités Hôtelières et Touristiques

→ **Métiers concernés**
revenue manager, commercial groupes et séminaires, responsable de l'hébergement, webmarketeur, assistant directeur d'hôtel, consultant hôtellerie-tourisme, contrôleur de gestion, responsable de projet chez un tour opérateur.

LANGUE, IMAGE, DOCUMENTAIRE

Master 2 Langues étrangères appliquées

→ **Métiers concernés**
chargé de programmes, de diffusion et d'achat, directeur de production, créateur d'outils pédagogiques, de valorisation patrimoniale, chargé de post-production, adaptation linguistique, sous-titrage, doublage de programmes



ENVIRONNEMENT

Master 2 Sciences pour l'environnement Parcours géographie

→ **Métiers concernés**
chef de projet e-Tourisme, e-commerce, responsable développement site e-tourisme, animateur numérique de territoire, responsable du marketing interactif, référentiel, responsable d'office de tourisme

LA PAROLE À



Philippe Toucheron

→ *Directeur Adjoint, ERDF Charente-Maritime*

Pourquoi l'entité régionale d'ERDF fait-elle appel aujourd'hui à de nombreux alternants ?

« D'ici cinq ans, un quart des 700 collaborateurs qui constituent notre entreprise vont partir à la retraite. Aussi, pour remplacer ces départs, nous intégrons chaque année entre 30 et 40 apprentis pour des métiers dans le domaine de la communication, des RH, de l'exploitation du réseau, des études, de l'activité commerciale... A l'issue du cursus pratique suivi chez nous, l'alternant qui se sera bien intégré et aura obtenu son diplôme sera favorisé pour être définitivement recruté. Par expérience, la plupart des jeunes formés dans nos filières techniques sont conservés. »

Quelle valeur ajoutée représente la formation en alternance pour votre entreprise ?

« Comme évoqué précédemment, ce type de formation nous permet le renouvellement immédiat d'une partie de notre effectif à l'horizon 2020. En misant sur ce type d'apprentissage, nous pouvons également juger de la valeur des potentiels futurs collaborateurs et de leur capacité à bien s'intégrer à notre structure. Enfin, en recrutant des jeunes, nous profitons de leur esprit d'innovation et de leurs facilités à s'adapter aux nouvelles technologies utilisées chez ERDF. C'est pour toutes ces raisons que nous sommes très attachés à la formation en alternance. »



DOSSIER

INFORMATIQUE, RÉSEaux, TÉLÉCOMMUNICATIONS



Licence professionnelle Administration et sécurité des réseaux
→ **Métiers concernés**
administrateur systèmes et réseaux, architecte de systèmes de communication et d'information, responsable sécurité de réseaux et systèmes d'information, chargé d'affaires déploiement infrastructures sécurisées

Licence professionnelle Informatique répartition et mobile
→ **Métiers concernés**
intégrateur d'applications, services et composants web, développeur d'applications mobiles, gestionnaire de réseaux, gestionnaire de bases de données

AGRO-ALIMENTAIRE, BIOLOGIE

Licence professionnelle Analyse et traçabilité au laboratoire
→ **Métiers concernés**
technicien-adjoint qualité, assistant qualité, responsable qualité des petites et moyennes entreprises

Licence professionnelle Création multimédia
→ **Métiers concernés**
concepteur de sites web, chef de projet multimédia, webmestre, réalisateur de produits multimédia, infographiste

Master Informatique, spécialité Ingénierie des Contenus Numériques en Entreprise
→ **Métiers concernés**
ingénieur développement logiciel, ingénieur système informatique, gestionnaire d'applications système d'information, architecte de systèmes d'information, chef de projet et consultant en dématérialisation

Licence professionnelle Conception, production et management en industries agro-alimentaires
→ **Métiers concernés**
responsable de production, chef de projet, assistant Recherche et Développement, responsable d'atelier ou de laboratoire, chef de produit, chargé de mission qualité / environnement

LA PAROLE À



Aurélie Hebras
→ 27 ans, détentrice d'un Master Informatique et analyste-développeur pour la société Openxtrem

Quel a été votre parcours universitaire ?

« Après un DUT et une licence Informatique obtenus au sein de l'Université de La Rochelle, j'ai fait des candidatures spontanées pour commencer à travailler. Openxtrem, une entreprise de logiciels basée dans le quartier rochelais de La Pallice que j'avais démarchée, m'a proposée de me prendre d'abord comme apprenti. J'ai donc opté pour un master Informatique préparé via une formation en alternance. Pour cela, j'ai été alternant pendant deux années au sein du service de développement informatique de la société avant d'y être définitivement embauchée en 2013. »

Qu'avez-vous retiré de cette formation en alternance ?

« Si cela m'a offert l'opportunité de finir mes études en étant rémunérée, cela m'a également permis de fourbir mes armes et de montrer mes compétences. Mon entreprise y trouve également des avantages, qui intègre régulièrement des alternants en son sein. »

EN PRATIQUE



Bien recruter son apprenti

Depuis quelques années, l'alternance s'est développée et a trouvé sa place au cœur de l'enseignement supérieur. Véritable interface entre l'apprenti et l'employeur potentiel, le Pôle Alternance aide à optimiser le recrutement du premier par le second. Entreprises, suivez le guide pour bien recruter à l'Université de La Rochelle.

À La Rochelle, avec qui peut-on signer un contrat d'apprentissage dans l'enseignement supérieur ?
Les jeunes doivent avoir entre 16 et 26 ans. Ils doivent suivre les cours dispensés par les composantes de l'Université de La Rochelle.

Connaissez-vous le profil de l'apprenti ?
Si oui, vous pouvez vous adresser directement au Pôle Alternance pour trouver formations adéquates et apprentis potentiels. Si non, cette structure a toutes les compétences pour établir avec vous le profil idéal. À suivre, le Pôle Alternance peut vous aider à rédiger l'annonce la plus attractive qui soit. Ensuite, place aux entretiens individuels pour choisir l'apprenti qui va intégrer l'entreprise pour remplir la mission que vous avez définie.

Quelles sont les grandes caractéristiques d'un contrat d'apprentissage ?
La période d'apprentissage varie d'un à trois ans et dépend de la profession ou du niveau de qualification préparé. La période d'essai s'étend jusqu'au 45ème jour de présence dans l'entreprise. A noter que l'apprenti suit au moins 400 heures par an d'enseignements au sein du CFA, le reste de son temps de formation se déroulant en entreprise.

Le début du contrat doit s'effectuer entre le 3ème mois précédant le premier jour de formation et le 3ème mois qui le suit.

La rémunération est calculée en pourcentage du SMIC et en fonction de l'âge : pour la 1ère année, entre 25 et 53% - pour la 2ème année, entre 37 et 61% - pour la 3ème année, entre 53 et 78%.

Le contrat doit être signé par l'apprenti, être visé par le CFA et être enregistré auprès de la chambre consulaire compétente.

Quels sont vos avantages d'employeur à recruter un apprenti ?
Les entreprises de moins de 11 salariés bénéficient d'une exonération des charges sociales patronales, salariales et fiscales. Les autres entités sont exonérées des cotisations patronales versées à l'URSSAF.

Les aides de la Région concernée dépendent de la taille de l'entreprise accueillante :

- Les entreprises de moins de 50 salariés perçoivent une prime de 1000 euros / an,
- Les entreprises de moins de 250 salariés reçoivent une aide de 1000 euros pour le recrutement de chaque apprenti,
- Une aide « coup de pouce » de 500 euros est versée aux employeurs de moins de 50 salariés qui recrutent leur apprenti en CDI dans les 3 mois qui suivent la fin du contrat d'apprentissage.

Une aide de l'Etat « TPE jeunes apprentis », d'un montant de 1 100 euros / trimestre (sur 12 mois maximum), est consentie pour l'embauche d'un jeune de moins de 18 ans. Un crédit d'impôt, à hauteur de 1600 euros, est accordé pour chaque apprenti en 1ère année de formation d'un niveau III maximum. Variant en fonction de la durée du contrat d'apprentissage et de la nature d'un contrat d'embauche (CDD ou CDI), des aides sont données par l'Agefiph pour favoriser le recrutement d'une personne handicapée. Concernant l'application des seuils sociaux et fiscaux, sachez que les apprentis ne sont pas pris en compte dans les effectifs de l'entreprise.

CHIFFRES CLÉS



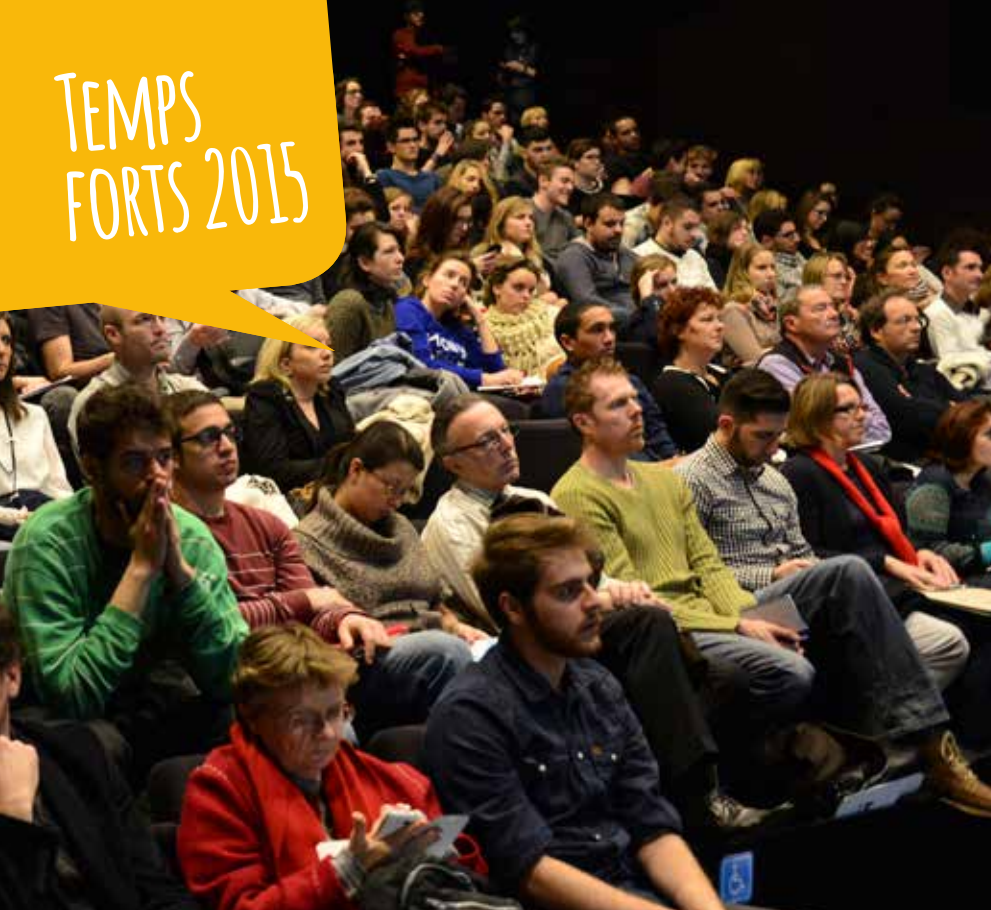
300
Alternants

+68%
sur 3 ans

21
formations

chiffres 2013-2015

TEMPS
FORTS 2015



AGENDA 2016

- **15 et 16 janvier**
Salon Passerelle
- **6 février**
Journée Portes Ouvertes de l'Université
- **10 mars**
Trophées du Pôle Alternance
- **18 mars**
Remue-méninges (organisés par la Fondation de l'Université)
- **Juin**
Rencontre savoir-faire / compétences



FLASH ACTU

Des mesures en faveur de l'alternance dans le nouveau plan emploi du gouvernement : relance de mesures en faveur de l'apprentissage pour atteindre le cap des 500 000 apprentis en 2017, augmentation des contrats de professionnalisation qui devraient passer à 50 000 bénéficiaires contre 8 000 actuellement.



Pôle Alternance
Université de La Rochelle

Adresse - Adresse
Adresse

+33 (0)5 46 00 00 00 - courriel@univ-lr.fr

www.univ-larochelle.fr